

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU SUD-KIVU
VILLE DE BUKAVU**

RAPPORT NARRATIF ANNUEL DES ACTIVITES 2018

Table des matières

Acronymes et abréviation 2

Du contexte de création 3

Des activités réalisées entre Janvier 2018 et Décembre 2018 4

Projet campagne JNP 4

Assistance juridique et judiciaire à certains DDH 5

Appui judiciaires à deux organisations partenaires dans un procès de viol 5

Initiation d'une solidarité des avocats pour l'assistance aux DDH et autres victimes des violations de leurs droits en RDC. 5

Plaidoyer auprès des autorités tant nationales qu'internationales pour la cessation des violations des droits de l'homme à Mbobero 6

Un atelier d'échange avec la représentante de l'UE sur la situation des droits de l'homme en RDC. 7

Publication du feuillet mensuel sur les violations et abus des droits des DDH et Journalistes indépendants 7

Cliniques en sécurité numérique 8

Vérification et référencement des cas de Protection d'urgence 8

Soumission à la 63eme Session Ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et de Peuple 8

Conclusion 8

Acronymes et abréviation

BCNDH : Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits Humains

CADHOP : Commission Africaine des Droits de l'Homme et du Peuple

DDH : Défenseurs des Droits Humains.

JNP : Jeunes Nous Pouvons

MONUSCO : Mission des Nations Unies pour la Stabilisation de la RDC

PPI : Partenariat pour la Protection Intégrée

RDC : République Démocratique du Congo

SOS IJM : SOS Information Juridique Multisectorielle

UE : Union Européenne.

I. Du contexte de création

La République Démocratique du Congo (RDC) est dans un cycle des violences depuis plus de deux décennies. Des nombreuses recherches et monitoring des violations des droits de l'homme commises au cours de cette période font état de plus de sept millions de morts enregistrés, des milliers des femmes violées, estimées à plus de trois cents milles (300.000 femmes estimées victimes des violences sexuelles) et des nombreux enfants, dont plus de 30.000, utilisés comme soldats. A cela s'ajoute plus de 2,5 millions de personnes, en majorité femmes et enfants, déplacées internes. Sur le plan exploitation illégale des ressources naturelles, plus ou moins 80 sociétés multinationales ont été dénombrées, contribuant ainsi à la continuité des conflits armés et à accentuer la pauvreté de la population.

Par ailleurs, depuis 2016, la RDC est caractérisée par un grand nombre de violations liées à la restriction de l'espace démocratique, notamment en lien avec le report des élections nationales initialement prévues pour 2016, ainsi que par les activités accrues de plusieurs groupes armés et intercommunautaires dans plusieurs provinces touchées par les conflits, telles que le Sud-Kivu, Nord-Kivu, Tanganyika, Haut-Katanga, Kasai, Bandundu, etc.

Face à ces graves violations des droits de l'homme, les défenseurs des droits humains sont quotidiennement obligés d'agir en dénonçant et en publiant des rapports, pour solliciter l'appui à la promotion de la paix ainsi que la défense et la protection des droits universels, non seulement en RDC mais aussi dans les neufs pays voisins, où la situation est presque similaire.

Ainsi, au regard de la situation sur le terrain, il a été constaté que ces défenseurs qui se donnent corps et âme pour défendre les droits des autres subissent souvent les menaces, emprisonnement, la mort, etc. Au moment où ils défendent les droits violés d'autres personnes, eux n'ont personne pour défendre les leurs, et moins encore les mécanismes de protection lorsque les menaces pèsent sur eux, au point que l'unique moyen c'est recourir aux organisations extérieures. C'est dans ce contexte que l'idée de création de l'organisation « **Partenariat pour la Protection Intégrée, PPI** » a été mûrie pour tenter de combler ce vide observé en RDC et dans les pays voisins en général. Ainsi, la matérialisation de cette idée est confirmée lors de la réunion tenue à l'Hôtel RUBAVU de Kamembe au Rwanda en date du 09 janvier 2017, au départ avec quatre précurseurs, tous congolais, dont Messieurs Léon NSIKU, Justin MURHULA, Jonathan MAGOMA et Maître Pascal MUPENDA. A l'issue de cette première rencontre de l'histoire de PPI et après que tout le monde ait pris conscience de la lourdeur de la mission et/ou des défis à relever, ces derniers se sont engagés à aller partager la vision d'autres personnes acquises à la cause à travers le monde pour un travail en commun.



Figure 1 L'équipe fondatrice de PPI en discussion sur le soubassement théorique de la création de PPI, la théorie du changement en question.

II. Des activités réalisées entre Janvier 2018 et Décembre 2018

a. *Projet campagne JNP*

Ce projet visait le renouvellement de la classe politique (à court terme) et des amendements des lois qui ne garantissent pas la protection des Défenseurs des droits humains (à moyen et long terme). Conçue lors d'un atelier organisé par le projet Innovation for Change (I4C) de Hub Africa à Kampala-Ouganda en Mai 2018, le projet JNP avait réussi à sensibiliser les jeunes pour un vote-sanction comme moyen de palier à la cause réelle de défis sécuritaires auxquels les DDH font face depuis plusieurs années en RDC. Ci-dessous les jeunes en conférence « JNP » dans la ville de Goma au Nord Kivu.



Lancement de la campagne JNP, salle de l'Hôtel La Joie Plaza à Goma, Nord-Kivu, Ph. PPI

b. Assistance juridique et judiciaire à certains DDH

L'année 2018 n'a pas été rose pour les DDH et acteurs de la société civile au Sud-Kivu. C'est le cas de certains du bureau de Coordination de la Société Civile dans certains noyaux. Dans le quartier Nkafu, l'un de plus large de la Ville de Bukavu mais le plus incertain aussi pour la voix des sans voix, le président de Société Civile, Mr. Julien Namegabe et certains de ses collègues ont été victimes menaces par le Commandant KITUMAINI LUBURHA Egide, un élément de la Police présumé auteur des tracasseries, torture des détenus et perception des frais illégaux dans les cachots de la Police de Karhale, au quartier Nkafu. PPI ayant appris ces menaces et intimidations contre ces activistes, y compris l'action en justice intentée contre certains d'entre eux a pris la décision de les assister.

c. Collaboration judiciaire avec certaines organisations partenaires dans un procès de viol

Dans le cadre de son programme de promotion de la paix à travers l'accès à la justice et réforme institutionnelle, PPI a collaboré avec certaines organisations de défense des droits humains telles que la Nouvelle Dynamique de la Société Civile et la Fondation Panzi dont les membres se portaient partie civile au nom des familles victimes de la barbarie de l'ancien député provincial et milicien Frédéric Batumike dans le territoire de Kabare au Sud-Kivu. En effet, cet ancien député provincial était poursuivi pour viol sur enfant mineurs dont l'âge variait entre 2mois et 10ans. Un DDH qui menait des enquêtes ouvertement dans ce dossier était assassiné par les miliciens qui travaillaient avec Mr. Frédérique, et d'autres contraints à l'exile. D'autres organisations impliquées étaient telles que SOS IJM, le BCNDH, Initiative ALPHA et Trial International.

d. Initiation d'une solidarité des avocats pour l'assistance aux DDH et autres victimes des violations de leurs droits en RDC.

Au vu des analyses faites de la récurrence des incidents de justice contre la population Congolaise en général et les DDH en particulier, PPI avait réussi à constituer une solidarité d'avocat et défenseurs judiciaires permanents et issues des différents cabinets conseils pour une assistance judiciaire et juridique en faveur des DDH en détresse par suite de l'exercice de leur travail. Cette solidarité était lancée en Mars 2018 et continue à fonctionner sous la coordination de PPI.

e. Plaidoyer auprès des autorités tant nationales qu'internationales pour la cessation des violations des droits de l'homme à Mbobero

PPI avait co-initié et pris part à la réunion de plaidoyer organisée par les organisations des droits humains du Sud-Kivu avec la Représentante de la MONUSCO, Madame Leila Zerougi. La réunion s'était focalisée sur les conditions de travail des défenseurs du droit foncier et autres activistes parlant au nom des populations indigènes expulsées de la concession de Hongo par l'ancien président de la République, Mr. Joseph Kabila. PPI avait fait une présentation des résultats de son enquête dans l'affaire et avait recommandé des actions que la MONUSCO poserait pour éradiquer ce conflit foncier qui fait couler ancre et salive et suite auquel beaucoup ont perdu leurs vies et d'autres sont restés dans une vulnérabilité extrême. Non seulement qu'il y a eu victimisation des populations locales mais aussi les

activistes des droits humains impliqués ont subi des menaces de taille au point d'opter pour l'exile. PPI continue à faire le monitoring de ce dossier et équiper les activistes impliqués pacifiquement pour l'intérêt des populations locales.



Figure 2 Le Directeur des Programmes-RDC de PPI à la sortie de la réunion avec Leila Zerougui(MONUSCO)

f. Publication du feuillet mensuel sur les violations et abus des droits des DDH et Journalistes indépendants

Depuis Novembre 2018, PPI fait le monitoring des violations des droits des DDH et Journalistes indépendants en RDC. A l'issue de ce monitoring, un feuillet mensuel sur l'état de lieu des violations des droits des DDH et journalistes indépendants est publié avec des recommandations concrètes à toutes les parties prenantes. Les feuillets divers déjà publiés sont disponibles sur www.ppi-ong.org. L'évolution des violations telles que répertoriées par PPI de Janvier à Mai 2019 est présentées.

g. Cliniques en sécurité numérique

De Janvier 2018 à Décembre 2018, PPI organise des cliniques pour les défenseurs des droits humains et journalistes indépendants soucieux d'acquérir les connaissances de base sur comment devenir résilient en ligne en suivant les consignes de sécurité. Certaines séances sont programmées pendant que d'autres sont ad-hoc.

h. Vérification et référencement des cas de Protection d'urgence

PPI en Partenariat avec African Defenders (Pan Africa Human Rights Defenders Network) et DefendDefenders (East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project) vérifie les demandes de protection issues des DDH en danger puis réfère celles remplissant les critères aux partenaires. Le référencement des cas est soit issue de PPI aux partenaires ou des partenaires à PPI.

i. Soumission à la 63eme Session Ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et de Peuple

En 2018, PPI a pris part à la 63eme session de la Commission Africaine de Droits de l'Homme et de Peuple (CADHOP) qui s'est tenu à Banjul en NGAMBI. Ici, PPI a présenté le résultat de ses enquêtes et analyses sur l'impact de la corruption dans déformation du processus électoral en RDC et les retombées sur la sécurité des DDH. Pour son programme de Paix, un mémorandum était envoyé à la Présidente de la CADHOP demandant qu'il ait un agenda régional visant à combattre les violences des groupes armés contre les civils qui écument le territoire de Beni, dans la province du Nord-Kivu.

III. Conclusion

Avec une équipe de sept personnes et un partenariat technique composé actuellement de plus de quinze organisations tant locales qu'internationale et points focaux régionaux, la grande partie des engagements de PPI en 2018 a été exécutée avec ses partenaires présents en RDC.

L'appui juridique et judiciaire aux DDH a pris le gros de ses activités, suivi du renforcement des capacités, de plaidoyer et de la collaboration pour les interventions d'urgence en faveur des DDH en danger.

Pour l'an 2019, l'idéal est de faire plus pour arriver à rendre opérationnel les objectifs, vision et mission de PPI dans toute la région et en RDC en particulier.

Certes, les difficultés majeures pour y arriver demeurent le moyen financier, la problématique de la collaboration saine avec certaines autorités en charge de certaines questions dont les DDH ne cessent de dénoncer les abus, etc.